



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE DE 9 LOTS

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39 a)	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ² . Le projet consiste à la création d'une zone d'activité de 9 lots. - IOTA (rubrique 2.5.1.0)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Création d'environ 9 lots à bâtir dans la continuité d'une zone artisanale existante, conformément aux souhaits de la communauté de commune de Roumois Seine. Les surfaces des lots individuels s'étaleront de 1827m² à 10 137m². Ils pourront être réunis pour s'adapter aux besoins des entreprises.
- La taille des terrains ne les destine à priori pas à des activités logistiques, ni à de grosses implantations industrielles polluantes ou générant des flux d'EU importants.
- L'opération sera accessible depuis la RD675 via une chaussée de 6 mètres de large à double sens qui sera équipé d'une aire de retournement d'environ 30 mètres de diamètre qui permettra au poids lourds de faire demi-tour. Le point de connexion de la voie interne sur la voie publique permet de disposer d'une bonne visibilité.

4.2 Objectifs du projet

Création d'environ 9 lots à bâtir dans la continuité d'une zone artisanale existante, conformément aux souhaits de la communauté de commune de Roumois Seine.

Le projet porté par la société APSA et soutenu par la Communauté de commune ROUMOIS SEINE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux débuteront au 1er semestre 2024.

Les nuisances pour les riverains et l'impact éventuel sur l'environnement seront limités au maximum et des mesures particulières seront mises en places en fonction de l'avancée du chantier.

Les voiries et autres aménagements paysagers respecteront les niveaux altimétriques existants afin de ne pas perturber le libre écoulement des eaux.

La gestion des eaux pluviales se fera de manière collective via des noues de transfert et un bassin qui sera dimensionné pour une occurrence de pluie centennale. Ils seront réalisés par l'aménageur et plantés d'Hélophytes. Les noues de transfert seront équipées de demi redans qui permettront de favoriser l'infiltration. Le bassin sera équipé d'un débit de fuite et présentera une sur-profondeur d'environ 20cm qui permettra d'infiltrer les petites pluies.

Les ouvrages de gestion des eaux pluviales seront réalisés dès le commencement des travaux.

Viabilisation des lots (Elec, fibre, AEP). NB : l'ensemble des réseaux nécessaires sont situés au droit du terrain.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- L'opération sera accessible depuis la RD675 via une chaussée de 6 mètres de large à double sens qui sera équipé d'une aire de retournement d'environ 30 mètres de diamètre qui permettra au poids lourds de faire demi-tour. Le point de connexion de la voie interne sur la voie publique permet de disposer d'une bonne visibilité.
- La taille des terrains ne les destine à priori pas à des activités logistiques, ni à de grosses implantations industrielles polluantes ou générant des flux d'EU importants
- La gestion des eaux usées se fera à l'échelle de chaque parcelle.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

-Permis de construire .

-Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (dossier technique en cours et sera déposé en cas de non soumission à évaluation environnementale).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Emprise du projet - Surfaces constructible max - Voiries	- 32 642 m ² - 11000 m ² - 2120 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

- Le site du projet est classé en zone AUz
- Le terrain fait l'objet d'une OAP.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche du projet est situé à 1,05KM. Il s'agit de la ZNIEFF de type II " Le Bois et la Forêt de MAUNY" (identifiant 230009247). Annexe 7 : Localisation du projet vis à vis des ZNIEFF.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet se situe à 2,07km du site Natura 2000 (ZSC) " Les Boucles de la SEINE AVAL" Le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura2000 sera rempli lors du DLE. Annexe 6 : localisation vis à vis de la NATURA 2000
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau sur le site. Le projet sera alimenté en eau potable, pour les besoins courant (toilette,cuisne,etc...),via le réseau AEP existant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet est conçu avec un équilibre des terres, hypothèse à confirmer techniquement lors des missions de maitrise d'oeuvre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☒	La gestion des eaux usées se fera à l'échelle de chaque parcelle.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	La parcelle concernée par le projet est actuellement un champ cultivé en agriculture intensive. La parcelle n'a aucune valeur patrimoniale.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet se situe à 2,07km du site Natura 2000 (ZSC) "Les Boucles de la SEINE AVAL" Le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000 sera rempli lors du DLE. Le projet gèrera l'intégrité de ses eaux pluviales et sera rejetées par infiltration dans le sol. Annexe 6 : localisation vis à vis de la NATURA 2000
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	La parcelle concernée par le projet est actuellement un champ cultivé en agriculture intensive.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet sera légèrement source de bruit dû à la circulation des véhicules.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le projet se situe à proximité de la RD675 (route principale traversant BOSGOUET) et de l'autoroute A13.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Lors de la phase de terrassement, il pourra se produire ponctuellement des vibrations, notamment au moment du compactage.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Les vibrations ne seront que temporaire, le temps des travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet engendrera des émissions lumineuses par le biais de l'éclairage public, mais elles seront très limitées.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le projet engendrera de faibles rejets dans l'air lié, dans un premier temps lors de la phase travaux (véhicule de chantier, etc..) et ensuite par les véhicules des clients.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	Gestion des eaux pluviales sur le site par infiltration dans le sol Un DLE sera déposé aux services instructeurs (DDTM27).
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	La gestion des eaux usées se fera à l'échelle de chaque parcelle.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	La parcelle concernée par le projet est actuellement un champ cultivé en agriculture intensive.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Toutes les dispositions ont été intégrées à l'avant projet en mettant en place l'ensemble des infrastructures et des équipement/mobiliers cohérent.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures prises en compte pour protéger les biens et personnes seront détaillées dans le DLE.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé de l'évaluation environnementale puisque le projet prend place dans la continuité de l'urbanisme existant et de la proximité de L'A13.

Au contraire, le projet va améliorer l'aspect écologique du secteur en créant des zones humides pour la gestion des eaux pluviales et le développement de la faune et de la flore par la plantations d'arbres (+installation d'un talus planté sur la périphérie du projet) et la diversification des espaces verts par rapport à l'état actuel (champ, agriculture intensive).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Projet par rapport au patrimoine naturel (ZNIEFF, etc...)	☒
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables 

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 

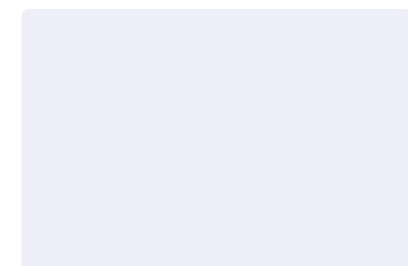
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)